



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
AMBASSADE DE FRANCE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

FICHE BOSNIE-HERZÉGOVINE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Organismes de tutelle

Au niveau central : Ministère des Affaires civiles

Au niveau des entités :

En Republika Srpska (RS) : ministère de l'éducation et de la culture

En Fédération (FBiH) : Chaque ministère cantonal de l'éducation (10 cantons).

1.1 Les établissements d'enseignement supérieur publics

Il existe 8 universités en Bosnie-Herzégovine, 6 en FBiH, 2 en RS ainsi que 11 écoles supérieures, 7 en FBiH, 4 en RS.

1.2 Les établissements privés d'enseignement supérieur

Aucune donnée n'est disponible quant au nombre d'établissements d'enseignement supérieur privés. Cependant, depuis les dernières années, un très grand nombre d'écoles, spécialisées dans le commerce et le management surtout, se sont ouvertes, notamment en RS. Le Premier ministre de RS a fermé une vingtaine d'écoles non accréditées au cours des dernières années.

1.3 L'administration des différents établissements

Depuis la loi sur l'enseignement supérieur votée en 2007, le pays attend toujours de se voir doter d'un Ministère de l'enseignement supérieur à l'échelle nationale, capable d'appliquer les critères de Bologne et d'ouvrir la voie à la modernisation et à une politique de coopération internationale active. En attendant, chaque entité est dotée d'un ministère de l'éducation, au sein de la fédération, les 10 cantons et le district de Brcko ont compétence en ce domaine. La réforme universitaire doit être débattue et votée par chaque assemblée dans chaque canton et entité ; ce qui conduit à une grande disparité de situation.

Les universités sont présidées par un recteur qui est appuyé par un Conseil composé de professeurs. Cependant les prérogatives de ce dernier sont très étroites puisque toutes les facultés sont dotées de la personnalité juridique. Chaque doyen de faculté a donc autorité sur les affaires de son établissement. Seul le canton de Tuzla a, à ce jour, voté une loi renforçant les pouvoirs de l'Université.

Il existe aussi un conseil de coordination au niveau des universités cependant celui-ci ne s'est réuni qu'un très faible nombre de fois et ses recommandations ne sont que très peu suivies d'effet.

La conférence des recteurs a aussi été créée mais doit elle aussi asseoir son autorité car ses pouvoirs sont actuellement très restreints.

1.4 Moyens et personnels

Aucune statistique n'est disponible concernant la part du budget des ministères en charge de l'éducation supérieure.

Pour l'année 2005-2006 : 54 425 étudiants se sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de FBiH pour 3 248 professeurs 19 903 étudiants se sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de RS pour 1 250 professeurs.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

2.1 Accès à l'enseignement supérieur

Avoir terminé 4 ans d'école secondaire et être titulaire de la Matura.

La plupart des facultés organisent des examens d'entrée sous forme de concours et entretiens.

Les droits de scolarité sont gratuits cependant les étudiants doivent payer un droit de passage des examens à chaque session.

2.2 Niveau d'études

La Bosnie-Herzégovine a signé le processus de Bologne en 2003. Malgré d'importantes avancées dans son application, la BiH reste l'un des pays les moins bien classés. Le processus est mis en oeuvre de manière très différenciée selon les universités et les facultés. En majorité l'organisation des études reste la même qu'auparavant c'est-à-dire la délivrance d'un diplôme au bout de 4 ans d'études et la possibilité d'accéder au post-diplôme qui dure 2 ans.

L'année universitaire débute au mois d'octobre et se termine généralement vers la mi-juin.

Elle est divisée en deux semestres, qui se concluent chacun par une session d'examens (en février et juin). Une session de rattrapages est organisée en septembre pour les étudiants ne suivant pas le processus de Bologne, deux sessions, en février et juin sont organisées pour les autres.

2.3 Financement des études supérieures

Les facultés sont financées directement par leur ministère de tutelle (ministère de l'éducation de RS ou ministères de l'éducation cantonaux).

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Malgré une formation particulièrement académique et peu novatrice dans la plupart des facultés du pays, les étudiants acquièrent un bon niveau à l'issue de leurs études et ont aussi une bonne culture générale. De rares facultés commencent à intégrer de nouvelles méthodes pédagogiques favorisent les stages et les enseignements pratiques aux côtés des enseignements théoriques mais leur valorisation en terme de crédits reste problématique.

Le principal handicap que connaît actuellement la BiH en matière d'enseignement supérieur tient au fait de la complexité administrative (un État central, deux entités différentes et un district à part, une Fédération divisée en 10 cantons ; soit : 13 ministres de l'Éducation). Ainsi, la loi sur l'Enseignement supérieur présentée par le gouvernement central et votée par le parlement en juillet 2007 qui intègre les critères européens de Bologne. La RS et les cantons de la FBiH avaient auparavant adopté des lois sur l'ES sans harmonisation entre eux. Ils doivent aujourd'hui revoter la nouvelle loi qui reste un cadre et qui n'est opérationnelle au niveau des cantons en Fédération (la moitié du pays) que si les parlements cantonaux l'adoptent ; ce qui généralement toujours en débat. Malgré l'adoption du processus de Bologne, les facultés restent, encore aujourd'hui, indépendantes vis-à-vis des universités. Seule l'université de Tuzla est la seule du pays à avoir obtenu son intégration.

Le nombre important d'universités en BiH (8) n'a pas de légitimité dans ce pays au regard du nombre d'étudiants. Il en résulte un morcellement des budgets déjà très faibles mais aussi des pertes de compétences des ressources humaines, notamment des professeurs.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

Les accords de coopération inter-universitaires donnant lieu à des coopérations actives :

Droit : Université Toulouse 1 / Faculté de droit de Sarajevo

Beaux-Arts : École des Beaux-Arts d'Avignon / Académie des Beaux-Arts de Sarajevo

École des Beaux-Arts de Paris / Académie des Beaux-Arts de Sarajevo

Français : Université Paris 8 / Faculté des lettres de Sarajevo et Université de Tours/Université de Banja Luka

Urbanisme : ENSAPLV (Paris La Villette) / Faculté d'architecture de Sarajevo

Économie : Faculté d'économie de Sarajevo / université Nice Sophia Antipolis

Sciences politiques : Université de Paris X / Université de Sarajevo

Les principaux projets de coopération universitaire :

- Renforcement des Chaires de Français à Banja Luka et à Sarajevo après l'ouverture d'un Département d'études de français au sein de la faculté des lettres de Banja Luka à l'automne 2008 dès le début mis aux normes de Bologne. Il ouvre sur deux spécialités possibles en Master : littérature ou traduction/interprétariat. Il s'agit d'une coopération très étroite avec l'Université de Tours.

- Échange de professeurs et d'étudiants dans le cadre de la coopération entre l'Université Paris 8 et la faculté des Lettres de Sarajevo. Cette coopération est l'un des plus anciens partenariats existants entre la France et la BiH, il devient nécessaire de retrouver une nouvelle dynamique afin de renforcer les liens établis. Ainsi il a été convenu avec les professeurs de la chaire de Sarajevo que tout serait mis en oeuvre pour favoriser les échanges, les nouveaux projets et les publications communes.

- Ateliers de restauration à l'Académie des Beaux-Arts de Sarajevo animés par des enseignants de l'École des Beaux-Arts d'Avignon et échange d'étudiants. Deux étudiants de Sarajevo ont coutume de participer à des ateliers de restauration à Avignon entre février et juin jusqu'en 2008 avec notamment l'aide de CulturesFrance

et du poste. L'université de Sarajevo doit être encouragée à créer un département de restauration qui n'est pour l'instant qu'une matière optionnelle.

- Développement d'un master international ou européen d'urbanisme « pour les villes post-conflit » pour encadrer la coopération entre la faculté d'architecture de l'Université de Sarajevo, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette (ENSAPLV) et l'Université Alba de Beyrouth. Ce programme d'échange de professeurs et d'étudiants pour 3 ateliers pédagogiques annuels se tenant à Paris, Sarajevo et Beyrouth, doit à terme s'intégrer dans les structures académiques. Ces deux premières années (2008-2009) sont une préfiguration du curriculum à venir.
- Depuis septembre 2007, un partenariat dans le cadre du programme Tempus lie l'Université Sophia Antipolis (Nice) à la faculté d'économie de l'Université de Sarajevo prévoyant la mise en place d'un master commun « économie et management du secteur public » en collaboration avec la faculté de Ljubljana.
- La faculté d'études politiques de Sarajevo et l'Université de Paris X cherchent à mettre en place un partenariat régulier suite à la visite en France du vice-doyen de la faculté de Sarajevo (au titre du programme « personnes d'avenir ») et la venue pour une conférence de l'enseignant chercheur M. Ambrossetti, chargé de recherches au CNRS, en décembre 2008.

b) d'autres pays, notamment européens

En cours d'évaluation

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-bosnienne

Les dossiers de la coopération administrative et institutionnelle étant fusionnés avec ceux de la coopération universitaire, un resserrement des actions autour des axes forts sera mis en œuvre pour éviter le saupoudrage : médecine (afin de renforcer l'action de l'AT médecine), français, sciences politiques et architecture/beaux arts.

L'objectif est de favoriser l'intégration de la BiH à l'espace européen de l'enseignement supérieur par une meilleure compréhension et donc une meilleure application du processus de Bologne. Favoriser les projets permettant une meilleure intégration des étudiants dans le monde du travail, notamment en développant les opportunités de stages pratiques.

Renforcer les liens existants entre les établissements d'enseignement supérieur français et bosniens et permettre la création de nouveaux partenariats, notamment en sciences exactes.

Permettre un apprentissage plus large du français dans les facultés non philologiques du pays Favoriser la participation de partenaires français à des programmes européens avec la BiH.

VI- Contacts utiles

OSCE http://www.oscebih.org/oscebih_eng.asp

Université de Sarajevo <http://www.unsa.ba>

Université de Sarajevo-Est <http://www.unssa.rs.ba>

Université Dzemal Bijedic de Mostar <http://www.unmo.ba/>

Université de Mostar <http://www.sve-mo.ba>

Université de Tuzla <http://www.untz.ba>

Université de Bihac <http://www.unbi.ba/>

Université de Banja Luka <http://www.urc.bl.ac.yu/>

Université de Zenica <http://www.unze.ba/>

Académie des sciences et des arts <http://www.anubih.ba/>

Ministère des Affaires civiles de BiH <http://www.mcp.gov.ba/>

Mise à jour : 2 juin 2009